



Fin d'apprentissage difficile

Par **Christine2765**, le **25/04/2014** à **10:39**

Ma fille 18 ans, est en apprentissage en charcuterie 3ème année mention traiteur en juin prochain. Elle aime son métier, qu'elle complétera l'année prochaine par une année pour un CAP Boucherie..Mais c'est de pire en pire concernant les conditions de travail et elle subit des brimades et des moqueries de la part des autres salariés du labo et du jeune patron (L'affaire a été vendue il y a un an, l'ancien patron (super) est parti à la retraite. L'apprenti en 1ère année a démissionné la semaine dernière il ne supporté plus la cadence (54 h par semaine payées 35) et les remarques et attouchement des collègues (ils ont été jusqu'à l'embrasser sur la bouche) le gamin était mal, ma fille l'a aidé mais elle n'a rien pu faire pour l'empêcher de démissionner. Elle, elle subit des choses qui me semblent grave (croche pieds, bousculée quand elle a un plat en main, si le plat tombe on lui reproche sa maladresse, questions d'ordre privé avec obligation d'y répondre "par respect pour le patron" jugement sur sa santé quand malgré un bon rhume elle se présente au boulot, et plus en janvier que je ne peux dire ici....mais là elle est fatiguée, elle travaille depuis deux mois de 6h à 15h sans pause déjeuner.et sans supplément de salaire payée 35h..elle subit de plus en plus de brimades et aussi d'insulte dans avoir le droit de se défendre " respect du patron ou du salarié plus vieux et plus expérimenté mis en avant pour la faire se taire.....BREF à deux mois de l'examen ils l'ont fait craquer et elle ne veut plus y aller !!! que faire ??????

Par **P.M.**, le **25/04/2014** à **13:18**

Bonjour,

Si elle ne veut plus y aller en se mettant en tort pour l'abandon de poste, il n'y a pas grand chose à faire, autrement, il y aurait lieu de prévenir l'Inspecteur du Travail de tels agissement, ce qu'il aurait fallu faire avant même d'arriver à de tels extrémités et même pour certains actes, éventuellement, déposer plainte...